

Agir Ensemble

Vivre en paix

Le mois de mai est traditionnellement très animé à Loos : cette année, une attention particulière a été apportée au 60^e anniversaire de l'armistice.

Cette date importante de notre histoire contemporaine a été l'occasion de plusieurs manifestations, rassemblant la municipalité, les anciens combattants, l'association Sur les Traces de la Grande Guerre, les écoles, l'harmonie La Concordia et les sapeurs-pompiers volontaires.

Une soirée souvenir le 7 mai à la salle Duvauchelle a permis de se remémorer ces heures sombres par la projection de diaporamas et d'un film sur la déportation et la période 39/45, réalisés par Romain Berthe. Le débat et l'intervention de Mme Boudet, à la recherche de la tombe de son grand-père mort au champ d'honneur sur le territoire de la commune lors de la bataille de Loos-en-Gohelle le 9 mai 1915, ont empreint la soirée d'une émotion palpable.

Le 8, 150 enfants des écoles ont porté 500 fleurs, déposées une à une lors de la cérémonie au monument aux morts. L'appel des morts est lu par des jeunes Loossois, d'autres élèves répondent par un émouvant "Morts pour la France".



Ainsi que l'a énoncé le Président des Anciens Combattants, Romain Berthe, "Quel bel hommage que celui donné par vous, les enfants ! Chaque fleur déposée devant ce monument représente un Loossois disparu. L'appel qui vient d'être lu a pu vous sembler long, interminable... comme la guerre... Jeunes Loossois, souvenez-vous de ce 8 mai, de votre interprétation de la Marseillaise avec la chorale La Lohézienne, des exclamations "Morts au champ d'honneur", de votre défilé, de la remise de cette fleur bleue, blanche ou rouge qui dessine maintenant les deux dates 1945-2005.

À chaque fois que vous passerez à proximité de ce monument, vous ne verrez plus les fleurs : fanées, elles auront disparu, mais rappelez-vous ce symbole, non pas pour la guerre mais pour mieux apprécier le bonheur de vivre dans une France en Paix."

On ne saurait mieux conclure...



Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Création d'un numéro vert académique : "la violence et les jeunes"

Dans leur vie quotidienne, les jeunes et adolescents peuvent être confrontés à tout moment à des situations de violence (racket, insultes, menaces...) dans et hors l'école.

Dans le prolongement du travail réalisé au quotidien par la communauté éducative, un numéro vert réservé aux jeunes élèves de l'académie est ouvert depuis le 24 mars afin d'aider ceux-ci à confier et exprimer leurs difficultés.

Ce numéro vert, le **08 00 59 11 11**, est gratuit à partir d'un poste fixe.

Des professionnels (assistantes sociales de l'Education nationale, infirmières scolaires et membres du groupe académique de soutien et de prévention pour les adolescents à risque) seront à l'écoute des jeunes de 9h à 18h en période scolaire. Ces adultes indiqueront aux jeunes qui les appellent les différentes ressources ou structures susceptibles de leur venir en aide.

Un véritable anonymat sera respecté, quand celui-ci sera demandé.

Concours des maisons fleuries

Un concours de maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune. Les personnes désirant participer doivent s'inscrire en mairie, auprès de Valérie Lecerf, jusqu'au 21 juin 2005, tél. 03 21 69 88 77.

Le règlement du concours sera transmis à toute personne en faisant la demande.

Fermeture provisoire des pigeonniers domestiques

Attention à vos pigeons ! Jusqu'au 31 juillet, les pigeonniers doivent être fermés, pour protéger les cultures (arrêté préfectoral). Durant cette période, les articles 202 à 205 du Code Rural autorisent les propriétaires et les fermiers à tuer ou s'approprier les pigeons domestiques se trouvant posés sur leurs fonds. A noter que ces prescriptions ne s'appliquent pas aux pigeons voyageurs.

Tri sélectif : petites précisions

La déchèterie de Noyelles-sous-Lens peut récupérer les tôles Eternit en fibrociment. Il suffit simplement de prévenir à l'avance au **03 21 70 70 22**.

En ce qui concerne le tri sélectif des déchets récupérés par collecte en porte-à-porte, un conseil : si vous avez un doute, jetez le déchet en question dans la poubelle bordeaux !

• Petit rappel : **pas** de films, de pots de yaourt, de boîtes de conserve ni de polystyrène dans le conteneur jaune.

Comment déposer une demande de logement ?

Si vous souhaitez faire une demande de logement en locatif social sur Loos-en-Gohelle, il est souhaitable de déposer un dossier en mairie, en plus de celui demandé par les bailleurs.

Rappelons tout d'abord que **ce n'est pas le maire qui attribue les logements**, mais bien le bailleur (Pas-de-Calais Habitat, LOT, SIA...). Pour déposer votre dossier en mairie :

- venir retirer une fiche logement en mairie (Mme Planche) ; si ce n'est fait, vous pourrez également vous y procurer les dossiers des bailleurs ;
- déposer la fiche remplie et transmettre le (ou les) dossiers aux organismes concernés ;
- votre fiche sera officiellement enregistrée en mairie dès l'attribution d'un numéro d'enregistrement émanant du bailleur après dépôt du dossier ;

Dès la vacance d'un logement sur la commune, le bailleur concerné le signale en mairie et plusieurs propositions lui sont soumises ; il les étudiera avant de les proposer à une commission d'attribution qui statuera.

• la demande doit être renouvelée en mairie tous les 6 mois. De plus, il existe des conditions d'accès à un logement social (plafond de ressources, garant si les ressources sont faibles, possibilité éventuelle de montage d'un dossier au Fonds Social au Logement).

La question du mois qui dérange...

L'ADSL à Loos

Vous nous avez dit (nombreux !) : “L’ADSL n’est toujours pas disponible dans de nombreux quartiers de la commune.”

C’est vrai, nombre d’entre nous (y compris dans les locaux municipaux !) “surfer” toujours en bas débit, ce qui, avouons-le, n’est pas toujours satisfaisant, surtout si l’on considère le nombre de mises à jour qui se font essentiellement par téléchargement !

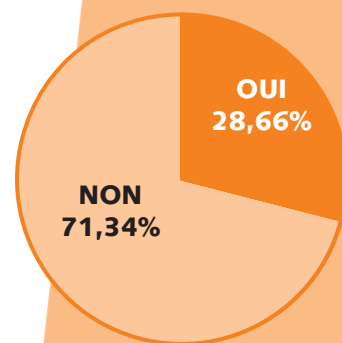
Rappelons tout d’abord que la commune n’est pas opérateur de télécommunications (bien que le service commercial de France Telecom ait fréquemment répondu aux Loossois qu’il fallait “aller voir le maire”...).

Après la remise d’une pétition, lancée par M. Delmotte, et qui avait recueilli plus de 170 signatures, France Telecom nous avait laissé espérer une connexion possible fin 2004... Comme chacun sait, ce ne fut pas le cas.

Après plusieurs courriers du maire sans réponse satisfaisante, Bernard Geerinkx, adjoint au maire chargé des technologies de l’information et de la communication, a donc rencontré, de nouveau et à maintes reprises, les responsables de France Telecom qui, après étude de plusieurs solutions techniques, ont trouvé une réponse : l’installation d’un relais rue Salengro, qui permettra de desservir toute la commune ainsi que la base 11/19. La ville prendra en charge une partie de la dépense (mise à disposition d’un terrain pour l’implantation d’un local technique notamment).

Les premiers travaux ont démarré, tout devrait être prêt pour le dernier trimestre. Cependant, les contraintes réglementaires vis-à-vis des autres fournisseurs d’accès qui souhaiteraient installer leurs propres équipements pourraient décaler l’ouverture. Le commune intervient pour que les délais soient tenus : à suivre...

Les résultats du référendum sur la constitution européenne à Loos



Commune			1 ^{er} bureau		2 ^e bureau		3 ^e bureau		4 ^e bureau		5 ^e bureau	
Inscrits	5107		1038		1097		975		1028		969	
Votants	3648	71,43%	784	75,53%	751	68,46%	657	67,38%	714	69,46%	742	76,57%
Nuls	103	2,82%	25	3,19%	23	3,06%	15	2,28%	14	1,96%	26	3,50%
Exprimés	3545		759		728		642		700		716	
LISTES	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
OUI	1016	28,66%	301	39,66%	180	24,73%	105	16,36%	183	26,14%	247	34,50%
NON	2529	71,34%	458	60,34%	548	75,27%	537	83,64%	517	79,86%	469	65,50%

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Juin 2005

Jeudi 16 juin

place de la République – **Don du sang**
18h30, salle Duvauchelle – **Assemblée générale de la gymnastique volontaire**

Samedi 18 juin

à partir de 14h, foyer Omer Caron – **Fête de la Musique**

Dimanche 19 juin

stade Cattiau – **Tournoi de football**

Lundi 20 juin

20h30, salle Duvauchelle – **Restitution de l'atelier danse africaine** (voir ci-dessous)

Mardi 21 juin

18h, foyer Omer Caron – **Réception des enseignants**

Vendredi 24 juin

salle Varet – **Fête du judo**

Dimanche 26 juin

de 10h à 18h, rue André Dubois – **Marché aux puces de l'Harmonie La Concordia**

Mercredi 29 juin

foyer Omer Caron – **Fête du Collège**

Juillet-Août 2005

Mercredi 13 juillet

à la nuit tombée, place de la République – **Feu d'artifice et bal**

Jeudi 14 juillet

à la nuit tombée, cité 5 – **Feu d'artifice et bal**

Samedi 27 août

centre ville – **Marché aux puces et ducasse**



Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire). Vous y êtes cordialement invités.

Le samedi 10 septembre aura lieu un grand moment festif d'importance régionale pour soutenir la candidature portée par BMU 2005. Pour donner à ce spectacle toute son ampleur, nous recherchons des figurants. Inscrivez-vous en Mairie ! Et ensemble, inscrivons le Bassin Minier Nord-Pas de Calais au patrimoine mondial de l'Unesco !

Restitution de l'atelier danse africaine le 20 juin

Depuis le mois de février, plusieurs loossoises participent, avec un réel engouement, à l'atelier de danse africaine organisé en partenariat avec l'association humanitaire et culturelle "Les enfants de Bléa". Aujourd'hui, elles souhaitent nous faire partager leurs apprentissages et nous convient à une restitution le lundi 20 juin à 20h30 à la Salle Duvauchelle.

Cette restitution sera suivie d'un spectacle de danse africaine organisé par l'association et d'une rencontre conviviale où vous pourrez découvrir les traditions culinaires africaines. Spectacle gratuit ouvert à tous. Venez nombreux !

☛ Renseignements et réservation : service culturel (03 21 69 88 77)

Sortie culturelle le dimanche 2 octobre toute la journée

Dans le cadre des sorties culturelles, la municipalité vous propose, le 2 octobre prochain :

- visite guidée du musée Matisse à Le Cateau
- déjeuner régional
- visite guidée du musée de la Dentelle à Caudry
- visite d'un magasin d'usine de textile

Tarif unique : 9 euros

Inscriptions avant le 16 septembre auprès du service culturel.